

INTERVENTION CFTC

Dossier suivi par :

- Ali LAAZAOUI, Vice-Président
- Eliane LONCO, Membre du Bureau

Tout d'abord, il nous semble important de rappeler que cette conférence des métiers est organisée suite à la lettre de mission du Premier Ministre.

Notre secteur professionnel traverse une crise sans précédent tant en matière de dégradation des conditions de travail, de rémunération insuffisante face à l'implication des différents professionnels de nos établissements, et de perte de sens des métiers et missions accomplies.

Cette crise a été renforcée par le manque de considération des salariés et agents du Social et Médico-Social suite aux accords du Ségur de la santé.

Il n'en fallait pas plus pour que nos collègues ne puissent plus tenir la tête hors de l'eau et remettent en question leur vocation.

- EUX qui ont répondu présent et qui ont œuvré pour faire face à la crise sanitaire ;
- EUX qui ont continué d'accompagner les personnes en difficulté et leurs familles ;
- EUX qui ont pris des risques au quotidien sans équipements de protection face au virus et ont dû s'adapter les mesures gouvernementales distillées au compte-goutte ;
- EUX qui subissent depuis trop longtemps la réduction constante de personnel.

Quelques exemples significatifs :

- L'absence de volonté en matière de politique salariale qui depuis n'offre que quelques centimes d'euros, ce manque de revalorisations ne couvre pas l'inflation et dégrade le pouvoir d'achat de ces salariés ;
- L'augmentation plus que significative du taux de sinistralité AT/MP dans nos secteurs en lien avec la dégradation continue des conditions de travail ;
- La perte de l'attractivité de nos métiers face à des missions à forte valeur sociale ajoutée et des classifications salariales au plus bas.

Par conséquent, vous comprendrez que la non-reconnaissance des pouvoirs publics en refusant l'application de l'indemnité Ségur à notre secteur a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

C'est la raison pour laquelle la **CFTC** considère qu'avant l'ouverture de discussions et de négociations au rapprochement des Conventions Collectives de nos branches professionnelles et nos secteurs d'activité, il est indispensable de revaloriser nos métiers afin de rattraper la perte de pouvoir d'achat.

Nous vous alertons sur le fait que l'ensemble des Salariés des Secteurs Sanitaire, Social et Médico-Social sont extrêmement inquiets et font part d'une grande défiance face à la fusion de leur convention collective. À notre sens, le plus gros risque du regroupement de nos Conventions Collectives en CCU est l'abaissement considérable du niveau des droits collectifs.

Pour rappel, ces acquis spécifiques aux différentes CCN avaient été obtenus afin de compenser la pénibilité des métiers de ces secteurs et permettre aux salariés de concilier leur fort engagement professionnel et leur vie personnelle.

La création d'une convention collective unique de la Branche doit être synonyme d'avancées sociales et salariales.

Chaque secteur d'activité (Sanitaire, Social, Médico-Social) doit pouvoir exister indépendamment dans le cadre des négociations de cette CCU afin de défendre leurs spécificités. Pour permettre la bonne représentation des salariés, le poids des organisations patronales et Syndicales devra être mesuré par secteur d'activité. Le socle commun devra rassembler les points transversaux aux différents secteurs (Santé au Travail, Formation, prévoyance, mutuelle, ...), la négociation devra réunir les organisations représentatives dans au moins un des secteurs.

C'est pourquoi la **CFTC** formule en prérequis au projet de CCU, notamment deux revendications dans le cadre de cette conférence :

La première, c'est :

- L'attribution de l'indemnité Ségur à l'ensemble des personnels du Social, Médico-Social, de l'aide et l'accompagnement aux familles
-

Et la seconde, c'est :

- La mise en place d'une enveloppe budgétaire conséquente et connue par avance dans le cadre des futures négociations d'une CCU.

Sans ces points préalables indispensables, vous conviendrez que vous risquez :

- D'aggraver les inquiétudes légitimes portées par les salariés,
- D'amplifier le manque d'attractivité de ces métiers
- De continuer la paupérisation des salariés essentiels à l'accompagnement des plus fragilisés.

Merci de votre attention.

Pour la Fédération **CFTC Santé Sociaux**
Éliane LONCO,
Membre du Bureau Fédéral

CONTACT CFTC :

Éliane LONCO

Tél. : 06 37 14 80 30

Courriel : eliane.educ@wanadoo.fr